

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 septembre 2009

### **La CRAM présente les statistiques du département prévention/tarifification des risques professionnels**

Chaque année la CRAM diffuse les résultats concernant les **accidents du travail (1)**, les **maladies professionnelles (2)** et les **accidents de trajet(3)** survenus l'an passé. Les conclusions générales sont :

1. L'année 2008 enregistre une augmentation de 2,8% du nombre des **accidents du travail** par rapport à 2007. Mais avec une augmentation de l'activité salariée de 5,8%, la fréquence des accidents poursuit sa diminution depuis 10 ans pour s'établir à 44,2 accidents pour 1000 salariés.
2. De la même manière, le nombre de **maladies professionnelles (MP)** croît depuis 10 ans. Néanmoins, depuis 2 ans le nombre de MP indemnisées pour 1000 salariés baisse. La plus forte hausse concerne les affections péri-articulaires (15% par an depuis 10 ans). Les activités de manutention restent donc une priorité d'action pour la CRAM notamment dans le bâtiment et les secteurs du commerce.
3. Depuis 2 ans, le nombre **d'accidents de trajet** s'inscrit à la hausse avec + 9,8% en 2007 et +10% en 2008. Le nombre d'accidents graves augmente de 10%, mais on note une baisse du nombre d'accidents mortels.

L'analyse des statistiques permet à tous les acteurs concernés d'avoir **des approches différenciées et plus pertinentes**. La CRAM continue de développer et de coordonner la prévention des risques professionnels dans la région. De ce fait, elle aide les entreprises à évaluer les risques et les conseille sur les actions à mettre en œuvre.

**Bilan statistique et dossier de presse sur [www.cram-lr.fr](http://www.cram-lr.fr)**

#### **Contact presse :**

**Bernard Boudon- Ingénieur-Conseil Régional par intérim**

☎ 04 67 12 95 61

**Ivan Ivanov- Communication/Relations presse**

☎ 04 67 12 90 40/ Fax: 04 67 12 90 41